

Règlement 2021

1. Présentation:

Le Trail des Marcaires (54km / 2600 D+), le Défi de Muhlbach (32km / 1650D+) et la P'tite Trail des Marcaires (12km / 630D+), sont des épreuves de compétition sportive chronométrées ouvertes aux coureurs initiés et **non aux randonneurs**. Elles donnent lieu à un classement et à des récompenses en fonction des catégories.

Elles se déroulent en pleine nature et en semi-autonomie sur un parcours balisé, entre 437 et 1363 mètres d'altitude, le 5 septembre 2021.

Le Défi de Muhlbach fait partie du Trophée des Vosges

L'organisation se réserve le droit de modifier le règlement et le parcours en fonction des différentes autorisations administratives et des conditions météorologiques.

En raison de la crise sanitaire liée au Covid-19, et en fonction des règles imposées par la Préfecture, l'organisation se réserve le droit de modifier tout élément lié à la course et à son organisation générale.

2. Organisation :

Elle est assurée par des bénévoles, membres du Colmar Marathon Club.

3. Programme 2021 :

Samedi 4 septembre 2021 :

15h00-19h : Retrait des dossards à la salle des sports de Muhlbach-Sur-Munster

Dimanche 5 septembre 2021 :

6h15 – 09h30 : Retrait des dossards Trail des Marcaires, Défi de Muhlbach et La P'tite Trail des marcaires

7h30 : Départ du Trail des Marcaires

9h00: Départ Défi de Muhlbach

9H30 : Départ La P'tite Trail des Marcaires

7h-18h : Stand Endurance Shop Colmar + partenaires avec offres promotionnelles.

11h-18h : Marché des producteurs locaux (spécialités de la vallée de Munster).

15h à 16h : Remise des prix des trois courses .

Pour une question d'organisation, les horaires des départs des différentes courses peuvent encore être modifiés (notamment en cas de départ en vague).

4. Inscriptions :

Pour vous accueillir au mieux, les inscriptions seront limitées à 800 coureurs, répartis sur les 3 courses:

Vous avez la possibilité de vous inscrire par internet sur : www.sporkrono.fr

Attention, hormis pour le 12km (tarif majoré), il n'y aura pas de possibilité d'inscription sur place le jour de la course. La date limite est fixée au 30 août 2021 minuit. Si les limites de coureurs sont atteintes avant cette date, les inscriptions seront fermées à l'atteinte de la limite. Si les règles sanitaires nous y obligent, les inscriptions sur place de la P'tite course seront interdites.

L'inscription au Trail des Marcaires et au Défi de Muhlbach inclut un lot coureur, ainsi qu'un repas d'après course.

Pour la P'tite Course des Marcaires, l'inscription comprend un lot coureur.

Vous avez la possibilité de commander des repas supplémentaires pour un montant de 12 euros.

Votre inscription ne sera validée que si vous présentez :

- Votre licence FFA ou sa copie, Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running ou d'un Pass' "J'aime Courir" en cours de validité le jour de la manifestation sportive.

- Ou une licence sportive en cours de validité le jour de la manifestation, délivrée par une fédération uniquement agréée, sur laquelle doit apparaître, par tous moyens, la non contre indication à la pratique de la course à pied en compétition ; ou sa copie.
- Ou un certificat médical ou sa copie de non contre indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an à la date de la compétition.
- Les coureurs résidant à l'étranger sont tenus de fournir un certificat médical de non contre indication à la pratique de la course à pied en compétition, même s'ils sont détenteurs d'une licence compétition émise par une fédération affiliée à l'IAAF. Ce certificat doit être rédigé en langue française, daté, signé et permettre l'authentification du médecin. S'il n'est pas rédigé en langue française, une traduction sera nécessaire.

Sans présentation de ces documents, l'organisation ne pourra vous remettre votre dossard.

Dans le contexte de crise sanitaire actuel lié au Covid-19, si la Préfecture impose à l'organisation un quota inférieur au nombre d'inscrits à l'instant T, les coureurs retenus seront les premiers inscrits par ordre chronologique de date et heure d'inscription.

5. Participation :

Selon les règles en vigueur de la commission des courses hors stade, les cadets (16-17 ans) ne peuvent parcourir plus de 15 km en compétition et les juniors (18-19 ans) sont limités à 25 km. Les coureurs de la catégorie junior ne peuvent participer qu'à la P'tite Trail des Marcaires. Aucune dérogation ne pourra être obtenue. Aucune course n'est ouverte aux cadets à cause des règles en vigueur qui compte 1 km supplémentaire par 100 m de dénivelé. Le Trail des Marcaires et le Défi de Muhlbach sont ouverts aux hommes et aux femmes âgés d'un minimum de 20 ans.

Les participants doivent être entraînés au terrain montagneux et familiarisés avec les imprévus qui peuvent survenir en montagne.

Avant de prendre le départ, il vous est vivement conseillé de vérifier la météo pour adapter votre tenue aux conditions qui peuvent être changeantes, tempétueuses et froides.

Tout comportement anti-sportif sera sanctionné par une disqualification ou un déclassement, par exemple la pollution des chemins par des déchets, un comportement irrespectueux envers les bénévoles ou encore la non utilisation d'un gobelet ou d'une gourde aux ravitaillements....

Masque obligatoire au départ et à l'arrivée des courses

6. Retrait des dossards :

Le passe sanitaire sera obligatoire pour le retrait du dossard. Il s'agit d'un décret gouvernemental en dehors de la volonté de l'organisation.

Le retrait des dossards s'effectue à la salle des sports de Muhlbach sur Munster :

- **Chez Endurance Shop Colmar, quelques jours avant (dates à préciser, une communication sera aux inscrits pour les détails).**

-

7. Horaires : dimanche 5 septembre 2021

Le Trail des Marcaires : 7h30

Le Défi de Muhlbach : 9h00

La P'tite course des Marcaires : 9h30

L'organisation se donne le droit de modifier les horaires de départ en fonction des conditions météorologiques. Dans ce cas, vous serez informés par le site internet et la page Facebook.

Les différents départs seront donnés à la salle des sports de Muhlbach-sur-Munster.

Vous pouvez consulter le détail des temps estimatifs dans le tableau ci-dessous :

Course	Arrivée du premier coureur	Arrivée du dernier coureur
Trail des Marcaires	12h15 (4h45)	18h05 (10h35)
Défi de Muhlbach	11h45 (2h45)	15h45 (6h45)
La P'tite Trail des Marcaires	10h20 (50mn)	11h45 (2h15)

Attention ! Par mesure de sécurité , il y aura des barrières horaires.

Le kilométrage peut être approximatif en raison des différents moyens de mesure.

Trail des Marcaires :

- **Barrière horaire n°1 : 11h15 au kilomètre 17,5** (point de séparation des 2 parcours 54km et 32km) juste avant le lac d'Altenweiher. Les coureurs du Trail des Marcaires qui seront hors délai au 16ème kilomètre seront obligatoirement redirigés sur le circuit du Défi de Muhlbach avec un classement sur cette course à l'arrivée.

- **Barrière horaire n°2 : 15h00 au kilomètre 35,5**, Ferme Auberge du Raedlé. Les

coureurs se verront arrêter dans leur progression. Leurs dossards seront enlevés. Ils seront ramenés à l'arrivée par l'organisation.

- **Barrière horaire n°3 : 17h30** au ravito 3, **kilomètre 46** , Ferme Auberge de Rothenbrunnen. Les coureurs se verront arrêter dans leur progression. Leurs dossards seront enlevés. Ils seront ramenés à l'arrivée par l'organisation.

En fonction des conditions météorologiques, l'organisation peut ajuster ces barrières.

Défi de Muhlbach :

- **1 barrière horaire à 14h** au ravitaillement n°2, à Mittlach au **22^{ème} kilomètre**. Les coureurs se verront arrêtés dans leur progression. Leurs dossards seront enlevés. Ils seront ramenés à l'arrivée par l'organisation.

En fonction des conditions météorologiques, l'organisation peut ajuster ces barrières.

Barrière horaire - Arrivée

Sur les 3 distances, tous les coureurs doivent être arrivés avant 18h30 afin d'être classés.

Le briefing :

Il se tiendra sur l'aire de départ, 10 minutes avant que chaque départ ne soit donné.

8. Matériel Obligatoire :

Gobelet personnel pour toutes les courses. Il n'y aura aucun gobelet plastique sur les ravitaillements des 3 courses.

Du matériel est obligatoire pour des questions de sécurité. Vous évoluerez en nature et en montagne, sur un terrain pouvant être accidenté et avec une météo pouvant être hivernale.

L'organisation se réserve le droit de modifier la liste en fonction des conditions météorologiques. Vous serez averti via la page Facebook, le site internet et l'affichage à la salle des sports de Muhlbach sur Munster.

Pour des raisons de sécurité et d'équité, un contrôle systématique de tous les concurrents aura lieu au retrait des dossards. En cas de manque du matériel obligatoire constaté sur le parcours, des pénalités de retard seront attribuées aux coureurs : 10 minutes par élément manquant.

Une partie du matériel obligatoire pourra être rendue optionnelle en fonction des conditions météorologiques. L'organisation vous en informera le jour du retrait des dossards.

Pour le Trail des Marcaires :

- 1 réserve d'eau ou de boisson énergétique d'1 litre minimum
- 1 couverture de survie
- 1 téléphone portable
- 1 sifflet
- 1 gobelet personnel.
- 1 veste coupe vent.
- 1 collant long (optionnel)
- 1 sous vêtement thermique manche longue (optionnel)
- 1 veste imperméable et respirante (optionnel)
- 1 paire de gants (optionnel)
- 1 bonnet ou buff (optionnel)

Pour le Défi de Muhlbach :

- 1 réserve d'eau de 500 ml minimum
- 1 couverture de survie
- 1 veste coupe vent
- 1 téléphone portable
- 1 sifflet
- 1 gobelet personnel.
- 1 collant long (optionnel)
- 1 sous vêtement thermique manche longue (optionnel)
- 1 veste imperméable et respirante (optionnel)
- 1 paire de gants (optionnel)
- 1 bonnet ou buff (optionnel)

9. Parcours :

Ils sont visibles sur le site internet : www.traildesmaracires.com

Ils seront balisés à l'aide de rubalise, de fanions signalétiques, et de peinture biodégradable. Des informations quant aux couleurs vous seront communiquées lors du briefing.

L'organisation prend un grand soin à rendre le parcours bien visible. Elle ne pourra donc pas être tenue pour responsable d'un manque d'attention et de vigilance de la part des coureurs.

10. Ravitaillements :

Pour des raisons sanitaires les ravitaillements seront minimalistes.

L'ensemble des ravitaillements sur les parcours sont sans gobelets.

Pour l'ensemble des 3 courses, un ravitaillement est prévu à l'arrivée également sans gobelets.

Pour le Trail des Marcaires : il y aura 3 ravitaillements

- Ravito 1 : Auberge du Schiessroth. 9^{ème} kilomètre : barres de céréales + liquide
- Ravito 2 : Steinwasen. 23^{ème} kilomètre : solide + liquide.
- Ravito 3 : Raedlé. 35,5^{ème} kilomètre : liquide
- Ravito 4 : Rothenbrunnen, 45^{ème} kilomètre : barre de céréales + liquide

Pour le Défi de Muhlbach : il y aura 1 seul ravitaillement

- Ravito : Auberge du Schiessroth. 9^{ème} kilomètre : barres de céréales + liquide
- Ravito : Mittlach 22km: barres de céréales + liquide

Pour la P'tite Course des Marcaires : en auto-suffisance, uniquement un ravito à l'arrivée

ATTENTION : Le kilométrage peut être approximatif en raison des différents moyens de mesure.

L'assistance personnelle est autorisée uniquement aux points de ravitaillement officiels. Tout ravitaillement se faisant hors zone entraînera une disqualification.

11. Chronométrage et Récompenses:

Cérémonie

Le chronométrage des courses sera assuré à l'aide de puces électroniques. Sur toutes

les courses, les 5 premiers hommes et 5 premières femmes au scratch seront récompensés sur présentation au podium. Seront récompensés également les 1 premiers espoirs et juniors de chaque course (homme/femme).

Hors Cérémonie

Les premiers seniors et masters de chaque catégorie recevront un lot hors cérémonie - présence obligatoire pour le recevoir. Sera indiqué sur place le lieu pour retirer votre lot.

Dans le cas où le premier de la catégorie a déjà été récompensé par sa position au scratch, la prochaine arrivée dans la catégorie sera récompensée.

Un prix spécial sera remis au club ou groupe le plus représenté.

12. Cérémonies :

Les remises des prix auront lieu à la salle des sports de Muhlbach-sur-Munster, dans la foulée des arrivants.

13. Vestiaires, douches, consigne :

Les douches et consignes seront disponibles ou non, en fonction des règles sanitaires imposées par le protocole.

Des toilettes seront disponibles.

14. Stationnement :

Il n'y aura pas de service de navette - bus. Des zones de stationnement seront mises à disposition des coureurs aux alentours de la zone de départ.

15. Assurance :

Une assurance responsabilité civile a été souscrite pour ce type d'épreuve.

16. Annulation inscription :

En cas d'annulation à l'initiative du coureur : l'organisation ne rembourse pas les inscriptions. Il est par contre possible de transférer son inscription à un ami.

En cas d'annulation à l'initiative de l'organisation, le remboursement se fera :

- à hauteur de 80% deux mois avant la course (hors frais de la plateforme d'inscription)
- à hauteur de 50% un mois avant la course (hors frais de la plateforme d'inscription)
- à hauteur de 20% jusqu'à une semaine avant le jour de la course (hors frais de la plateforme d'inscription)

17. Hébergement :

Pour trouver un hébergement, vous pouvez vous renseigner auprès de l'Office de Tourisme de Munster : 03 89 77 31 80 www.vallee-munster.eu .

18. Secours :

Ils seront assurés par les membres de la F.F.S.S (Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme) présents sur les parcours et à l'arrivée.

Un médecin sera également sur le site ainsi qu'une ambulance.

19. Droit à l'image :

Chaque participant autorise l'organisation ainsi que les ayants-droits, tels que les partenaires et les médias, à utiliser les images fixes et/ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître, prises à l'occasion de la manifestation.